



PUBLICATIONS DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

La sortie de presse du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* est programmée annuellement en mai, peu avant l'assemblée générale de l'IAL. Les membres le reçoivent à cette occasion. Afin de pouvoir respecter cet agenda, la date de rentrée des articles a été fixée au **15 avril au plus tard de chaque année pour une publication l'année suivante.**

La contribution proposée et les coordonnées complètes de l'auteur (nom, prénom, adresses postale et électronique, numéro(s) de téléphone) seront envoyées, par courrier électronique ou postal, au directeur des publications de l'IAL, M. Julien Maquet, conservateur du Trésor de la cathédrale de Liège (**julien.maquet1@gmail.com**).

L'ampleur de l'étude et le nombre d'illustrations sont laissés à l'appréciation de l'auteur.

Les fichiers seront fournis sous **format PC**. Il nous est impossible de lire les textes en format Mac. Les polices non usuelles seront livrées avec les fichiers.

Seuls les articles originaux sont publiés. La commission des publications de l'IAL est chargée d'organiser la relecture dans le cadre d'un *peer review*. Elle se réserve le droit de ne pas prendre en considération les textes non conformes aux présentes recommandations.

Après relecture, les textes sont soumis aux auteurs qui approuvent les suggestions éventuelles ou font d'autres propositions. Les fichiers définitifs sont ensuite confiés à l'imprimeur et les textes ne peuvent plus faire l'objet de corrections importantes. L'auteur reçoit une, voire deux épreuves, pour approbation de la mise en page définitive.

L'IAL offre **cinq exemplaires** du volume (trois pour les auteurs multiples et un pour les auteurs mentionnés sous la mention "avec la collaboration de"), outre le pdf de l'article.

La présente note reprend différentes informations destinées à faciliter le travail de composition et d'uniformisation. Nous vous remercions déjà de bien vouloir respecter ces recommandations le plus scrupuleusement possible et restons à votre disposition pour tout renseignement utile.

1. LA PRÉSENTATION DU TEXTE

Format : A4.

Marges : 2,5 cm.

Police de caractère : Times New Roman.

Corps : 12 pour le texte, 10 pour les notes.

Interligne : simple.

Une colonne de texte.

Texte non paginé, non souligné.

Caractères **gras** et *italiques* indiqués.

Le titre de l'article sera en grandes capitales et en gras, suivi du mot « par », du prénom et du nom de l'auteur, ce dernier en grandes capitales.

Les titres des chapitres seront en grandes capitales, ceux des sous-chapitres en petites capitales italiques. Si la hiérarchie des titres et différents sous-titres est complexe, elle sera donnée par une arborescence claire, de préférence décimale (1, 1.1, 1.1.1, etc.).

L'auteur passera une ligne avant et après chaque titre. Les titres ne seront jamais suivis d'un point.

Entre les paragraphes, l'auteur ira simplement à la ligne (sans tabulation en début de paragraphe).

Pour les énumérations, les éléments seront introduits par un tiret simple et se termineront par un point-virgule. Le dernier élément se terminera par un point final. Si ces éléments constituent des phrases complètes et autonomes, ils seront terminés par un point et le premier mot de chaque élément comportera une majuscule initiale.

2. LES RÈGLES TYPOGRAPHIQUES

Les espaces et la ponctuation

Il existe deux types d'espaces : le sécable et l'insécable. Un espace insécable se compose de Ctrl + Maj. + barre d'espacement. Il figure automatiquement avant certains signes de ponctuation. Il sera utilisé pour lier deux mots ou signes et éviter ainsi les césures intempestives. Exemples : t. 3, p. 145, n. 5, XX^e siècle, 25 janvier 1846, 4^e trim., Joseph Brassinne, 24 cm, 6,4 kg, 3 g, 4,2 ha, 2 h 30, 12,5 %, 436,50 €, etc.

Barre oblique : espace / espace, excepté lorsqu'il s'agit d'une fraction (1/100, 1/1000)

Crochet ouvrant : espace sécable [pas d'espace

Crochet fermant : pas d'espace] espace sécable
Deux-points : espace insécable automatique : espace sécable
Guillemet ouvrant : espace sécable « espace insécable automatique
Guillemet fermant : espace insécable automatique » espace sécable
Parenthèse ouvrante : espace sécable (pas d'espace
Parenthèse fermante : pas d'espace) espace sécable
Point : pas d'espace. espace sécable
Point d'exclamation : espace insécable automatique ! espace sécable
Point d'interrogation : espace insécable automatique ? espace sécable
Point-virgule : espace insécable automatique ; espace sécable
Points de suspension : pas d'espace... espace, excepté s'ils sont suivis de ponctuation ..., ...? ...!
Tiret d'incise ou demi-cadratin ouvrant : espace sécable – espace insécable
Tiret d'incise ou demi-cadratin fermant : espace insécable – espace sécable ou ponctuation
Trait d'union : pas d'espace-pas d'espace
Virgule : pas d'espace, espace sécable

Les majuscules et minuscules, les grandes et petites capitales

L'auteur n'abusera pas de l'emploi de majuscules.

Dans le corps du texte, aucun mot ne sera entièrement rédigé en capitales. Les noms propres ne porteront de majuscule qu'à l'initiale.

Les majuscules seront accentuées. Exemples : À présent, Moyen Âge, Être, Émilie, Ève, etc.

Les chiffres romains seront toujours en grandes capitales. Exemples : XVII^e siècle, an III, V^e millénaire, Louis XIV, XVIII^e dynastie, t. II, etc.

Les sigles et acronymes s'écriront en grandes capitales et sans point. Exemples : IAL, CRMSF, IRPA. Des sigles longs, lus et non épelés, pourront être écrits en minuscules avec une majuscule initiale. Exemples : Unesco, Icomos, Irpa, etc.

La retranscription d'inscriptions, de marques d'appartenance... se fera en petites capitales, dans le respect du texte original. Exemples : ADIVTOR, LV * 101 * ONCE * 8 * ESTERLINS, etc.

Les petites capitales seront aussi employées pour les noms d'auteurs dans les références bibliographiques. Exemple : Joseph BRASSINNE.

Les italiques

Les italiques sont employés pour mettre un mot ou un segment de texte en évidence. Ce qui sera en italiques ne sera pas entre guillemets et vice-versa.

Les titres d'ouvrages, de périodiques, d'œuvres de nature diverse, les enseignes commerciales, les locutions et les mots en langue étrangère non adoptés en français seront en italiques. Exemples : *in situ*, *extra muros*, *vicus*, *Rippenschalen*, *mould-blown bottles*, *kurkaardewerk*, *Stiftsherrenstraße*, *Reiterschlacht*, etc.

Les citations

Les citations seront de préférence entre guillemets. Ceux-ci seront à la française « ... » et non à l'anglaise " ... ". En cas de guillemets à l'intérieur d'une citation elle-même entre guillemets, on utilisera les petits guillemets “ ... ”.

Toute coupure dans un texte cité sera indiquée par des crochets droits encadrant des points de suspension [...].

Si la citation comporte une erreur qui peut être prise pour une coquille, elle sera reproduite telle quelle, suivie de [sic]. Exemple : « Il est souhaitable que les étudiants [sic] viennent ». S'il s'agit d'une graphie ancienne, l'insertion de [sic] est superflue. Exemple : « il buvoit le brandevin que l'on servoit aux gens ».

Les nombres

Les nombres simples seront écrits en toutes lettres. Les nombres complexes, les énumérations, les données quantifiées qui expriment des mesures, des poids, des prix feront exception. Exemples : 459, 300 m², 251,8 g, 35 onces et 8 esterlins, 250 €, etc.

Les nombres composés de quatre chiffres avant la virgule s'écriront sans espace ; ceux composés de cinq chiffres minimum avant la virgule présenteront un, voire plusieurs espaces insécables, entre les groupes de trois chiffres. Exemples : 9876, 123 456 et 3 456 789.

Les nombres ordinaux seront de préférence en toutes lettres dans le texte. En abrégé, ils s'écriront : 1^{er}, 1^e, 2^e, 3^e, etc.

Les siècles seront écrits en chiffres romains, en grandes capitales, suivis d'un e minuscule en exposant. Le mot siècle sera écrit en toutes lettres. Exemple : le XI^e siècle.

Divers

Pour les intitulés d'époques et de mouvements artistiques, l'auteur mettra une majuscule au nom et à l'adjectif si celui-ci est placé devant le nom. Placé derrière le nom, l'adjectif prendra une minuscule. Exemples : Moyen Âge, Ancien Régime, Temps modernes, Art nouveau, etc.

Le mot « saint » sera toujours écrit en toutes lettres. S'il est adjectif ou s'il désigne un personnage, le mot prendra une minuscule et ne sera pas suivi d'un trait d'union. S'il s'agit d'un édifice, d'une fête, d'un lieu, d'une expression historique ou religieuse, le mot présentera une majuscule et sera suivi d'un trait d'union. S'il fait partie d'un nom commun composé, il prendra une minuscule et sera suivi d'un trait d'union. Exemples : la sainte table, la sainte Bible, Évangile selon saint Jean, l'apôtre saint Pierre, la règle de saint Benoît, l'église Saint-Jean, le Saint-Siège, la Saint-Barthélemy, les feux de la Saint-Jean, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Martin-de-Londres, la Sainte-Alliance, le Saint-Empire germanique, l'ordre de Saint-Benoît, un saint-bernard.

Les symboles d'unité de mesure ne seront pas suivis d'un point, si ce n'est le point final de la phrase. Exemples : 250 m, 75 kg, 5 ha, 18,5° C.

Les abréviations courantes

Une abréviation en début de note comporte une majuscule.

Il ne faut pas de point abrégatif si la dernière lettre du mot abrégé est intégrée à l'abréviation.
Exemples : ca, éds ou mss.

Le point abrégatif se confond avec le point final d'une phrase et avec les points de suspension.

Après Jésus-Christ : apr. J.-C. (non : PCN)

Avant Jésus-Christ : av. J.-C. (non : ACN)

Catalogue : cat.

Centimètre(s) : cm

Chapitre(s) : chap.

Circa : ca

Collaborateur(s), collaboration : collab.

Collection : coll.

Colonne(s) : col.

Compilateur : comp.

Compilateurs : comps

Confer : cf. (non : cfr)

Diamètre : diam.

Éditeur, édition : éd.

Éditeurs : éds

Édition révisée : éd. rév.

Édition revue et augmentée : éd. rev. et aug.

Édition revue et corrigée : éd. rev. et corr.

Environ : env.

Et alii : *e.a.* ou *et al.*

Et cætera : etc. (toujours précédé d'une virgule et jamais suivi de points de suspension)

Extrait : extr.

Fascicule(s) : fasc.

Figure(s) : fig.

Folio(s) : fol. ou f^{o(s)} (avec un o en exposant et non le symbole de degré)

Gramme(s) : g

Hauteur : H.

Hectare(s) : ha

Hors série : h.s.

Ibidem (dans le même ouvrage, à la même page) : *Ibid.*

Idem (du même auteur) : *Id.*

Illustration(s) : ill.

Introduction : introd.

Inventaire : inv.

Kilogramme(s) : kg

Kilomètre(s) : km

Largeur : l.

Longueur : L.

Manuscrit : ms.
Manuscrits : mss
Mètre(s) : m
Millimètre(s) : mm
Nota bene : *N.B.*
Note(s) : n.
Nouvelle édition : nouv. éd.
Nouvelle série : n.s.
Numéro(s) : n^{o(s)} (avec un o en exposant et non le symbole de degré)
Opus citatum : *o.c.* ou *op. cit.*
Page(s) : p. (non : pp.)
Planche(s) : pl.
Préface : préf.
Profondeur : P.
Recto : r^o (avec un o en exposant et non le symbole de degré ; suit le chiffre, sans espace)
Sans date : s.d.
Sans lieu : s.l.
Sans lieu, sans date : s.l., s.d.
Section(s) : sect.
Suivant(e)(s) : suiv.
Supplément : suppl.
Tableau : tabl.
Tome(s) : t.
Traducteur, traduction : trad.
Traducteurs : trads
Verso : v^o (avec un o en exposant et non le symbole de degré ; suit le chiffre, sans espace)
Volume : vol.

Les caractères spéciaux

Ces caractères spéciaux – et bien d’autres – sont accessibles dans « insertion », « symbole ».

Copyright : ©
Croix mortuaire : † (non : +)
Digrammes ligaturés : æ et œ (non : ae et oe)
Fractions : ¼, ½, ¾
Plus ou moins : ± (non : +/-)
Tiret d’incise ou demi-cadratin : – (non : -)

3. LES NOTES ET LA BIBLIOGRAPHIE

Les notes seront insérées de manière automatique en bas de page. L’appel de note sera directement attaché au mot auquel la note se rapporte, mais aussi à la parenthèse ou au guillemet. Il se placera avant le signe de ponctuation. En bas de page, un espace sera inséré entre le numéro de la note et son texte.

Si cela est nécessaire, les notes pourront être introduites par les mentions « Voir » et « Voir aussi ». Dans une même note, différentes références pourront être séparées par un point, suivi d'un espace et d'un tiret (. -). Le point et le point-virgule seront plutôt réservés pour des informations de nature différente.

La référence à une publication citée précédemment se fera en employant *o.c.* ou *op. cit.*, éventuellement suivi de la date d'édition si plusieurs publications d'un même auteur sont citées. *Idem* sera utilisé lorsque la référence est la même que la précédente, mais que la page diffère. *Ibidem*, lorsque la référence est la même que la précédente, pagination comprise. Exemples : Pierre COLMAN, *o.c.*, 1966, I, p. 285 et II, pl. 7.

Pierre COLMAN, *o.c.*, 1991, p. 121-130. - Luc ENGEN, *o.c.*, p. 363-364.

Orfèvrerie..., *o.c.*, p. 50.

Idem, p. 66.

Ibidem.

L'auteur est invité à préciser ses coordonnées (prénom, nom, institution éventuelle, adresse postale et/ou électronique) en note 1, avec appel de note juste après son nom.

Pour une mise en page aisée, l'auteur veillera à ce que les notes ne soient pas trop longues.

La bibliographie éventuelle sera dactylographiée après le texte. Elle reprendra les références dans l'ordre alphabétique du (des) nom(s) d'auteur(s) ou du titre si la publication est anonyme (sans tenir compte de l'article défini). Pour un même auteur, les notices seront présentées, soit par ordre alphabétique du premier mot du titre, soit par date de publication. La bibliographie pourra également être organisée chronologiquement. Archéologues, historiens et historiens de l'art ont des usages différents pour la citation des sources. L'IAL respecte leurs choix pour autant que la cohérence au sein d'un même article soit de rigueur.

Par souci d'uniformisation, nous préconisons cependant les règles suivantes :

Le nom d'auteur sera en petites capitales, précédé de son prénom (de préférence en entier), et éventuellement suivi d'une mention de responsabilité, placée entre parenthèses.

Les titres des ouvrages et des périodiques seront en italiques.

Les différents éléments de la référence bibliographique seront entre virgules, à l'exception du complément du titre introduit par deux points et du (des) titre(s) parallèle(s) en langue(s) étrangère(s) introduit(s) par le signe égal.

La mention de l'éditeur, si l'auteur souhaite l'indiquer, apparaîtra entre le lieu et l'année d'édition.

La collection sera placée entre parenthèses et le numéro d'ordre sera précédé d'une virgule.

Pour les articles de périodiques et les parties d'ouvrages, on utilisera le mot « dans » plutôt que « in ». Les tirés à part comportant une pagination spécifique seront renseignés, en fin de notice, par la mention « extr. de ».

Une ressource issue d'une page Internet sera citée selon un schéma calqué sur celui des documents sur support papier. L'URL et la date de consultation seront également précisées.

Des exemples :

Pierre BERNARD, *Petit florilège du meuble liégeois au XVIII^e siècle*, Liège, IAL, 2005.

Ann CHEVALIER, *Le verre au quotidien = Glass in daily life = Glas voor alledag*, Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1990.

Ann CHEVALIER et Monique MERLAND, *Le verre de Venise, ses origines, son rayonnement : collections du Musée du Verre de la Ville de Liège (Musées d'Archéologie et d'Arts décoratifs)*, catalogue de l'exposition itinérante à Tokyo, Osaka et Yokkaichi, Tokyo, 1999.

Pierre COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise du XV^e siècle à la Révolution*, 2 vol., Liège, 1966.

Pierre COLMAN et Berthe LHOIST-COLMAN, *Les Colsoul, orfèvres liégeois de père en fils : Jacques-Antoine (1734-1782), Jean-Charles (1765-1857), Thomas-Charles-Léonard (1799- 1861)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CXV, 2010-2011, p. 395-412.

Pierre GILISSEN, *La Commission royale des Monuments et des Sites : des origines à 1958*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 25-26, 1999, p. 150-157.

[en ligne], <http://www.crmsf.be/framehistorique.htm> (consulté le 24 juin 2009).

L'IAL se dote d'une nouvelle asbl, dans *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Liège*, t. II, n° 17-19, avril-décembre 2007, p. 170-178.

Pierre-Yves KAIRIS, *Les peintres liégeois dans le sillage de Lambert Lombard*, dans Godelieve DENHAENE (dir.), *Lambert Lombard, peintre de la Renaissance, Liège 1505/06-1566 : essais interdisciplinaires et catalogue de l'exposition au Musée de l'Art wallon à Liège*, Bruxelles, Institut royal du Patrimoine artistique, 2006, (Scientia Artis, 3), p. 305-316.

Maurice LORENZI, *Une couronne en argent à verser au catalogue de l'œuvre de Henri de Flémalle (1610-1685)*, dans *Chroniques d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Liège*, t. II, n° 5, janvier-mars 2004, p. 49-50.

L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège, catalogue de l'exposition, Liège, Musée de l'Art wallon, 1991.

René PAQUET, *Les révolutions de 1789*, dans *Actes du Colloque de Numismatique* (Liège, 14 et 15 avril 2000), organisé par le Cercle numismatique liégeois à l'occasion du cinquantenaire de l'Alliance européenne numismatique, Liège, 2002, (Cahiers de l'Institut archéologique liégeois, V), p. 75-85.

Isabelle VERHOEVEN, *Les verreries liégeoises*, dans Luc ENGEN (dir.), *Le verre en Belgique : des origines à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 1989, p. 254-279.

4. LES ILLUSTRATIONS, PLANCHES, CARTES, TABLEAUX ET LÉGENDES

Les illustrations seront fournies, si possible, au format numérique (tif de préférence) avec une résolution de 300 dpi, au format 1/1. Les fichiers ne seront pas intégrés au texte. Ils porteront un numéro d'ordre correspondant à l'appel de figure situé dans le texte (fig. 1).

Les ektachromes, diapositives et photographies seront numérotés et pourvus des indications précisant le haut, le bas, la gauche et la droite. Ils seront retournés à l'auteur après publication.

Les planches de dessins illustrant du matériel archéologique seront réalisées en fonction du format du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Elles comporteront une règle graduée.

Si l'illustration provient d'un livre, sa référence complète sera donnée.

Les auteurs veilleront à respecter les législations en matière de copyright et de droits de reproduction.

Une liste des légendes accompagnera le texte et sera, si possible, structurée comme suit :

Fig. 1 – Prénom et nom de l'auteur (date de naissance-date de décès), description de l'objet ou *titre de l'œuvre ou du document*, date, support, dimensions (H., L., l., P., diam.). Commune, lieu de conservation, mention éventuelle de collection, numéro d'inventaire si possible. Copyright et mentions obligatoires.

Des exemples :

Lambert Englebert (1696-1733), coffret en écaille de tortue et monture d'argent, L. 26,7 x l. 18,9 x H. 10,2 cm. Liège, Grand Curtius, ancienne collection Bronckart-Grandjean, inv. : 1893/BG/521. Photo Luc Engen.

Gérard-Léonard Hérard (1636-1675), *buste du chancelier Lambert de Liverlo*, 1673 (?), bronze, H. 68 cm. Liège, Grand Curtius, inv. : I/7423. Copyright IRPA-KIK, Bruxelles.

5. LES SOUHAITS DE MISE EN PAGE

Si l'auteur souhaite faire une proposition de mise en page, il fournira, à l'intention de l'imprimeur, une note annexe, voire un croquis. Ses desiderata seront respectés dans la mesure du possible. Exemple : mettre les figures 1 et 2 en face à face sur les deuxième et troisième pages de l'article, S.V.P.

En l'absence d'instruction, les illustrations, cartes, tableaux, etc. seront placés, dans la mesure du possible, le plus près possible de l'appel de figure situé dans le texte.